

Modalités de travail sur les documents « projet de rédaction » - Version 1 (Avril 2012)

Le texte placé dans la partie « members only » du site du BDF est le résultat du travail réalisé par le secrétariat, sous le contrôle du comité d'accompagnement, sur base des apports de vos organisations. Le but est désormais de parvenir à la rédaction définitive de cet article en vue de finaliser de rapport alternatif du BDF.

Structure du document

Pour votre facilité, ces fichiers sont structurés comme suit:

- A. Texte de la Convention
- B. Extrait du rapport officiel
- C. Réalités constatées sur le terrain
- D. Projet de recommandation

Chaque paragraphe a reçu un numéro d'ordre afin de vous aider à proposer des modifications et de nous permettre de les insérer correctement.

Comment valider ou proposer des modifications

Nous vous demandons de relire et de vérifier cette partie "C" uniquement. Merci de pratiquer comme suit :

- Si vous êtes d'accord avec la rédaction, ne faites rien : nous appliquerons le principe "qui ne dit mot consent"
- Si vous souhaitez modifier un paragraphe:
 - Enregistrez le fichier "Word" sur votre ordinateur
 - Apportez vos modifications dans ce fichier Word
 - Copiez-collez le paragraphe modifié, **avec son numéro d'ordre**, dans un e-mail
 - Reprenez en "Objet" le numéro de l'article correspondant ainsi que le nom de l'organisation que vous représentez
 - Envoyez cet e-mail aux deux adresses suivantes: info@bdf.belgium.be et bdf@minsoc.fed.be
- Si vous souhaitez ajouter un ou des paragraphes:
 - Tapez le(s) paragraphe(s) que vous souhaitez ajouter dans un e-mail
 - Faites le précéder de la mention "à insérer entre les paragraphes n° un tel et n° un tel"
 - Ne numérotez pas vos paragraphes à ajouter, nous le ferons nous-même

- Envoyez cet e-mail aux deux adresses suivantes: info@bdf.belgium.be et bdf@minsoc.fed.be

Version néerlandaise

Comme il s'agit maintenant de la version "[texte](#)", nous [en](#) demandons la traduction en néerlandais. Celle-ci sera disponible environ une semaine après la mise en ligne de la version française.

Délai de correction

Nous vous demandons de nous transmettre vos demandes de correction au plus tard 15 jours calendrier à dater de la mise à disposition sur la partie « members only » du site. Attention, la date n'est donc pas la même pour la version française et pour la version néerlandaise. Ce décalage nous sera utile pour gérer la masse de travail.

Merci pour votre collaboration